

Relie-Nous



Bulletin d'information syndicale

Décembre 2001
Volume 13, Numéro 2

Enfin, les vacances de décembre!

(Ginette Allie, présidente)

Une pause entre une année qui s'achève et une nouvelle qui s'annonce. Le temps le plus froid, *normalement*, mais aussi celui le plus chaleureux du cœur. Une chance de refaire nos forces, de se préparer pour les festivités et pour se réunir avec nos proches.

Pour plusieurs d'entre nous, les premiers flocons de neige rappellent un moment heureux de l'enfance, celui où on s'emmitouflait dans un chaud manteau d'hiver, foulard sur le nez, prêt à affronter le froid glacial pour rendre visite aux tantes et oncles, cousins, cousines et grands-parents. Bien que le temps paraissait beaucoup plus lent à cette époque, et que le rythme de vie d'aujourd'hui soit beaucoup plus frénétique, quelque chose demeure inchangé. Nous accueillons toujours cette opportunité que nous apporte cette période pour reprendre contact avec ce qu'il y a de plus important dans la vie: **les gens à qui l'on tient et l'amour qui nous unit.**

Pour ceux d'entre nous qui avons besoin de spiritualité, c'est un temps pour arrêter et contempler les choses auxquelles nous croyons. Pour ceux d'entre nous qui trouvons la sérénité dans le plein air, c'est un temps pour explorer les paysages d'hiver et s'abandonner à notre amour de la nature. Pour nous tous, c'est la plus belle occasion de renverser notre routine quotidienne et de prendre le temps de vivre.

L'hiver est une période de préparation. Les semences dormant sous terre se reposent en attendant de renaître. Les saisons donnent au monde son rythme. Et il en va de même pour les activités humaines. Pour la plupart d'entre nous, dans notre milieu de travail, différentes tâches s'imposent selon les moments de l'année. Un exemple de cela pour l'APPA est notre convention collective. Il semble que même si nous venons tout juste de signer la dernière, le temps est déjà venu de débiter la négociation de la prochaine. Il est difficile de croire que 2002 est à notre porte.

Mon souhait pour la nouvelle année serait qu'au nom de la solidarité, l'équité et la justice, nous nous tenions toutes et tous ensemble comme dans nos familles, communautés ou lieux de travail, et ainsi, quand nous parlerons avec une voix, **toutes nos voix seront entendues.**

Et que la Paix, la Joie et le Bonheur
soient vôtres en 2002

LA FIN DU MARAUDAGE

La période de maraudage s'est terminée avec la venue de la deuxième semaine de novembre.

Les membres de la CSEM ont été vivement sollicités par d'autres centrales. Nous désirons remercier tous nos membres pour leur incalculable support durant cette difficile période spécialement les personnes qui nous ont appelés pour manifester leurs encouragements. Ces dernières semaines nous ont montré par la générosité et la solidarité de nos membres que nous ne travaillons pas en vain.

Nous avons passé au travers. L'APPA est là pour rester. Vous avez confirmé que l'APPA est le syndicat que vous avez choisi pour vous représenter.

Votre confiance a permis de clarifier les choses. Ainsi, ceux qui en doutaient ont la confirmation que les membres appuient solidement l'APPA.

Nous continuerons à vous représenter constamment et honnêtement.

Vive les membres de l'APPA.

VÉRIFIEZ-VOUS VOTRE TALON DE CHÈQUE DE PAIE?

Plusieurs personnes nous ont fait part de problèmes en rapport avec les déductions effectuées sur leur paie.

Nous vous suggérons donc de vérifier périodiquement que les déductions apparaissant à votre talon de chèque de paie sont conformes, que ce soit pour les assurances ou le régime de retraite.

Cependant, rappelez-vous que si vous devez de l'argent à la commission scolaire, celle-ci ne peut prélever plus de 10% de votre revenu par période de paie.

TABLEAU D'AFFICHAGE

Nous aimerions porter à votre attention que toutes les écoles et centres administratifs doivent avoir un tableau où les postes doivent être affichés.

Ce tableau doit être visible et accessible à tous les employés pour consultation.

VOUS VOULEZ PRENDRE UN CONGÉ? sans traitement; OU autofinancé; OU retraite progressive.

(Noëlline Foucher, secrétaire générale)

Nous désirons rappeler aux membres qui désirent se prévaloir de l'un de ces congés, de faire parvenir une copie de votre demande à l'APPA, qu'elle soit recommandée ou non par votre supérieur immédiat. Nous vous aiderons dans la procédure pour l'acceptation de votre demande.

PERSONNES SALARIÉES EN SERVICE DE GARDE

(Diane Lafrenière, vice-présidente CSDM)

LISTE DE PRIORITÉ D'EMBAUCHE

Les personnes temporaires seront inscrites automatiquement sur la liste de priorité d'embauche.

Les personnes régulières qui désirent se désister de leur poste, peuvent s'inscrire sur la liste de priorité d'embauche mais il faut en faire la demande. Cependant, il est important de préciser qu'elles redeviennent temporaires avec les conditions qui s'y rattachent et que l'ancienneté est remise à zéro.

Aussi, les personnes à temps partiel peuvent s'inscrire sur cette liste afin de compléter leur horaire de travail.

N'oubliez pas d'indiquer vos choix et vos disponibilités en complétant le formulaire conçu à cet effet et disponible dans votre lieu de travail.

CONFIRMATION DE POSTE

Les personnes qui ont obtenu un poste régulier sont maintenant confirmées dans leur poste pour l'année scolaire 2001-2002.

La commission ne peut modifier, ni réduire le nombre d'heures d'un poste à moins qu'il y ait diminution significative de la clientèle. La répartition de la modification ou de la coupure d'heures doit se faire par ordre inverse d'ancienneté, c'est-à-dire en commençant par la personne la plus jeune et le syndicat doit en être informé.

RESPECT DE LA CONVENTION

N'oubliez pas, si la commission ne respecte pas la convention et qu'une personne se croit lésée, celle-ci a trente jours à compter de la connaissance des faits pour en informer le syndicat et déposer un grief.

Donc, si vous ne le faites pas dans les délais, nous ne pourrons plus intervenir.

DU NOUVEAU À L'APPA

Dorénavant, un service téléphonique sera disponible au poste 208 à compter de 7 h pour les personnes en service de garde.

PROCHAIN COLLOQUE

(Jean-Pierre Bourgault, responsable
du comité d'organisation du colloque)

Cinq cent personnes ont répondu au sondage concernant le lieu du prochain colloque. Les résultats nous indiquent que 56% des répondants ont choisi Montréal et 44% Sainte-Adèle.



Le prochain colloque se tiendra donc à Montréal à l'Hôtel Le Marriott.

Afin de satisfaire le plus grand nombre de membres possible sur l'endroit du futur colloque, un formulaire d'évaluation sera distribué à la fin du prochain colloque pour savoir si celui de 2004 pourrait se tenir à l'extérieur de Montréal. Il est important de préciser que la tenue du colloque à l'extérieur de Montréal n'occasionne pas plus de frais pour l'APPA.

Le comité travaille présentement à l'organisation du colloque 2002. Un éventail d'activités, toutes aussi intéressantes les unes que les autres, est prévu..

Plus de détails après les fêtes.

VOUS DÉMÉNAGEZ!



VOUS CHANGEZ VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE!



Rappelez-vous de faire parvenir le changement à l'APPA par courriel à secretariat@appa.qc.ca, par télécopieur au 254-7872 ou par téléphone au 254-3503 poste 0.

Plusieurs membres ne nous ont pas informés de certains changements et nous sommes dans l'impossibilité de communiquer avec eux.

Alors n'oubliez pas!

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE TOUS LES MEMBRES DE L'APPA
Le 18 décembre 2001 à 18 h 30
Auditorium—école Georges-Vanier
1205 rue Jarry Est**

ORDRE DU JOUR

- Avis de motion—modification constitution secteur anglophone
- Assurances collectives—renouvellement
- Équité salariale
- Modification du plan de classification
- Négociations convention collective 2002-2005

VACANCES DES FÊTES

Quand arrive les party de Noël, inévitablement on pense aux congés du temps des fêtes deux semaines bien méritées soit du lundi 24 décembre 2001 au 4 janvier 2002 inclusivement.

Retour au travail le 7 janvier 2002.

**UN RAPPEL DES NUMÉROS DE POSTES
DES RESPONSABLES DES DOSSIERS**

	No bte vocale
Ginette Allie, présidente	202
Charles Allen, vice-président, secteur régulier CSDM	212
Diane Lafrenière, vice-présidente, CSDM secteur service de garde	210
Johanne Larivée, vice-présidente, secteur régulier CSDM	211
Jacqui Nugent, vice-présidente CSEM	204
Jean-Pierre Bourgault, trésorier	214
Noëline Foucher, secrétaire générale par intérim	207
Anna Mele, B.de coordination CSEM	205
Érick Forget, B. de coordination, CSDM secteur services de garde	208

SECRÉTARIAT:

Manon Lafrance, agente de bureau	201
Claire Cusson, secrétaire administrative	202
France Roy, commis de bureau	203

**Le site internet
de l'APPA**

Un outil d'information
de plus en plus
important.

Consultez-le
régulièrement.

www.appa.qc.ca



Association professionnelle du personnel administratif (CSN)
6910 Pierre de Coubertin, Montréal, QC H1N 1T6
www.appa.qc.ca

Téléphone: (514) 254-3503 - Télécopieur: (514) 254-7872 - secretariat@appa.qc.ca

